

**MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL–GASCONS**  
**LE 09 JUILLET 2019**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 09 juillet 2019 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Sylvie Blais, Marie-Ève Allain et Mireille Langlois  
Messieurs Marc-Aurèle Blais, Denis Langlois et Hartley Lepage

Était également présente à cette séance, madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim.

Pour cette séance, il est constaté que l'avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l'article 153 du code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h00.

**2019-07-383**

**AVIS DE RENONCIATION**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire le 09 juillet 2019 et autorisent la discussion et la prise de décision sur les sujets suivants:

Les points à l'ordre du jour sont:

- 01- Appel d'offres #2019-02 STPPDG – Démolition et reconstruction de trottoirs
- 02- Période de questions;
- 03- Levée de la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**2019-07-384**

**01. APPEL D'OFFRES #2019-02 STPPDG – DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DE TROTTOIRS**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons décide d'annuler l'appel d'offres numéro 2019-02 STPPDG "Démolition et reconstruction de trottoirs", de rejeter toutes les soumissions et ce, considérant le prix trop élevé par rapport au budget de réalisation prévu par la municipalité;

Cette information sera publiée sur le SEAO et les soumissionnaires seront informés de la décision du conseil.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**02. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune période de question.

2019-07-385

**03. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par madame Marie-Ève Allain à 19h15.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

---

Henri Grenier  
Maire

---

Marlyne Cyr  
Directrice générale par intérim